

Paris, le 2 juin 2020

Épargne salariale : des dispositifs jugés “intéressants”, des attentes de clarté et de simplicité

Participation, intéressement, abondement, PEE, PERCO : les salariés français ont une perception positive des dispositifs d'épargne salariale, selon une étude réalisée par OpinionWay pour l'AMF, l'AFG, le Trésor, la Direction générale du Travail et La Finance pour tous. Les bénéficiaires souhaiteraient toutefois davantage d'accompagnement, par exemple dans le choix des supports d'investissement.

Cette enquête a été réalisée auprès de 1.002 salariés en février 2020 pour les partenaires de la Semaine de l'épargne salariale¹, dont la quatrième édition, qui devait se tenir du 23 au 27 mars, a dû être annulée dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19 et des mesures de confinement.

Un peu plus de quatre salariés sur dix (43 %) déclarent détenir au moins un dispositif d'épargne salariale. Le plan d'épargne entreprise (PEE) est le plus connu et le plus répandu, devant le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) et les actions ou stock-options de son entreprise.

L'épargne salariale demeure plus développée dans les grandes entreprises : 58 % des salariés de structures de plus de 500 personnes affirment détenir au moins un de ces dispositifs, à comparer à 25 % dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Plus de la moitié des salariés (51 %) ont reçu une prime de participation ou d'intéressement ou ont bénéficié d'un abondement, au cours des douze derniers mois². Cette proportion grimpe à 70 % dans les groupes de plus de 500 employés, contre 32 % pour les sociétés de 10 à 49 salariés.

L'intéressement et la participation sont perçus par 86 % des salariés sondés comme « très » ou « plutôt intéressants ». Les bénéficiaires de dispositifs d'épargne salariale sont 78 % à s'en déclarer « plutôt » ou « très satisfaits ». Ils sont 72 % à les considérer « faciles à gérer » et 64 % à les juger « rentables ». Parmi leurs attentes : des démarches simplifiées, davantage de clarté, d'information et d'accompagnement.

Les primes sont le plus souvent placées : si 20 % des salariés bénéficiaires déclarent préférer les percevoir immédiatement de manière générale, 60 % les placent intégralement sur leur plan d'épargne entreprise ou retraite, 11 % en placent une partie et les autres varient selon les années. Ils sont 30 % à effectuer en plus des versements volontaires sur leur plan d'épargne salariale.

¹ Le comité de pilotage de la Semaine de l'épargne salariale est composé de l'Autorité des marchés financiers, l'Association française de la gestion financière, la Direction générale du Trésor, la Direction générale du Travail et La Finance pour tous.

² Correspondant aux primes versées en 2019 au titre de 2018.

Concernant les nouveautés instaurées par la loi Pacte, 41 % des salariés interrogés sont au courant de la création du Plan d'épargne retraite (PER), commercialisé depuis le 1^{er} octobre 2019, et 36 % de la possibilité de déblocage anticipé du PER pour l'achat de la résidence principale.

Dans le contexte difficile de crise liée au Covid-19, en cette période qui correspond traditionnellement au versement des primes de participation ou d'intéressement et au choix de leur affectation, les acteurs de l'épargne salariale sont soucieux de bien accompagner les entreprises et les salariés, et invitent ceux-ci à se rapprocher de leur interlocuteur habituel.

☐ À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

☐ À propos de l'AFG

L'Association française de la gestion financière (AFG) représente et promeut l'industrie de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Visitez notre site www.afg.asso.fr

☐ À propos de la DGT

La Direction générale du travail (DGT) élabore, anime et coordonne la politique du travail afin d'améliorer les relations collectives et individuelles et les conditions de travail dans les entreprises. Visitez notre site <http://travail-emploi.gouv.fr/>

☐ À propos de la Direction générale du Trésor

La Direction générale du Trésor est au service des Ministres pour leur proposer et conduire, sous leur autorité, la politique économique française et la défendre en Europe et dans le monde.

Pour plus d'information : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/>. Suivez nos actualités sur Twitter @DGTresor

☐ À propos de La Finance pour tous

La Finance pour tous est une association d'intérêt général, agréée par le ministère de l'Education Nationale, qui a pour objectif de favoriser et promouvoir la culture financière du grand public www.lafinancepourtous.com. Suivez-nous sur Twitter @financepourtous

Contacts presse :

Delphine Cuny – Autorité des marchés financiers (AMF) - Tél : +33 (0)1 53 60 39

Sylvie Aubry – Association Française de la Gestion financière (AFG) - Tél : +33 (0) 1 44 94 94 07

Sophie Liotier – La Finance pour Tous - Tél : +33 (0) 1 44 50 00 85